



**CANNES
PAYS DE
LÉRINS**

Le commissaire enquêteur


Claude COHEN

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur David LISNARD, Président de la Communauté d’Agglomération Cannes Pays de Lérins (C.A.C.P.L.), atteste que l’arrêté préfectoral référencé AP n° 2021-084 du 25 août 2021 portant prorogation de l’arrêté du 30 janvier 2019 relatif à la prescription de la révision du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d’Incendies de Forêt (PPRIF) de la Commune de Théoule-sur-Mer, a bien été affiché au Siège Social de la C.A.C.P.L. du :

- 13 septembre 2021 au 13 octobre 2021 inclus.

Fait à Cannes, le 15 octobre 2021

Tampon et signature

Le Président de la Communauté
d’Agglomération Cannes Pays de Lérins



David LISNARD

